Devis

DV2025995
LES AVIRONS, le 30/09/2025

ADS EXPERTISE INFORMATIQUE
40 Chemin Edouard Rivière
Résidence fleur de canne - APT 20
97425 LES AVIRONS
La Réunion

MAIRIE DES AVIRONS
61 AVENUE GENERAL DE GAULLE
97425 LES AVIRONS

Description	Prix unitaire	Quantité	Montant HT
Adobe Creative Cloud Pro	950,00 €	4	3 800,00 €

Modalités et conditions de règlement :
Par prélèvement ou par virement bancaire
Code B.I.C : BREDFRPPXXX
Code I.B.A.N : FR7610107001460013802103615

Ce devis est valable 30 jours.
Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente

Total HT	3 800,00 €
TVA 8,50%	323,00 €
Total TTC	**4 123,00 €**

Offre valable jusqu'au 30/10/2025

Bon pour accord et signature

Fait à : Le :

Vous pouvez signer ce document en ligne en vous rendant à l'adresse suivante :
https://axonaut.com/document/9ME8CJJ2MNML8PUN86822TETHML32ZHP

ADS EXPERTISE INFORMATIQUE LE 09/07/2025

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) Applicables aux consommateurs

1. IDENTITÉ DU VENDEUR. ADS EXPERTISE INFORMATIQUE (Notre Société), EURL au capital social de 1 500.00€, dont le siège social est situé 40 chemin Edouard Rivière – Résidence Fleur de canne – Apt 20 – 97425 LES AVIRONS (n° de téléphone 0262 399557), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Pierre sous le numéro RCS791223449

2. APPLICATION DES CONDITIONS. Les présentes CGV sont applicables à toutes les ventes conclues avec les consommateurs. Vous acceptez que les informations demandées en vue de la conclusion du contrat ou celles adressées en cours de son exécution soient transmises par voie électronique. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par Notre Société, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande, elles sont accessibles en ligne :

3. COMMANDES. Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans la « fiche produit » fourni avec le devis envoyé par mail. Notre Société peut réactualiser, améliorer ces fiches, retirer de la vente des produits. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation du bien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant. Pour les produits non stockés dans nos entrepôts, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs. Les restrictions de livraison sont indiquées dans la fiche produit. Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement du prix d'une commande pourront entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande.

4. ÉTAPES POUR CONCLURE LE CONTRAT. Toute commande fera l'objet au préalable de l'établissement d'un devis, le délai de validité maximal du devis est de 30 jours.

Pour valider une commande :

Option 1 : le devis pourra être renvoyé avec la notion manuscrite « bon pour accord » ainsi que la signature d'une personne habilitée à engager le client ainsi que le cachet de la société.

Option 2 : L'envoi d'un bon de commande reprenant les éléments du devis précédemment envoyé en mentionnant donc sur le BC le n° de devis concerné.

Notre Société archive les bons de commande et les factures sur ses serveurs, vous pourrez y accéder à travers notre portail mis à votre disposition :

Le contrat est valablement conclu du fait de la réception par mail et de la validation par le service commercial de la commande.

5. PRIX. Les prix figurant sur les devis sont indiqués en euros, TVA comprise, frais de livraison inclus.

6. PAIEMENT. Les modes de paiements acceptés sont les suivants : CB, Espèce, chèque, virement, PAYPAL. La direction se donne expressément le droit de l'accord d'un délai de paiement à date de facturation. En cas de retard de paiement il est prévu que le client devra s'acquitter de frais à la hauteur de 10% du montant total de la facture due.

ADS EXPERTISE INFORMATIQUE LE 09/07/2025

7. DÉLAIS DE LIVRAISON. Le délai de livraison est indiqué lors du passage de l'émission du devis. Cependant suite à la réception de la commande le service commercial se réserve le droit de communiquer le nouveau délai éventuel au client en fonction des disponibilités du matériel chez le fournisseur.

8. TRANSPORT. Tout risque de perte ou d'endommagement des biens vous est transféré au moment où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur proposé Notre Société et désigné par vous, prend physiquement possession de ces biens (article 216-2 du code de la consommation). Il est recommandé de refuser la livraison si le colis a été abîmé, ouvert ou reconditionné et à défaut d'inscrire des réserves précises et circonstanciées sur le bon de livraison. Nous vous invitons à immédiatement vérifier le contenu du colis et nous contacter si un produit s'avère abimé ou manquant par rapport à la liste du bon de préparation. Il est recommandé de réitérer vos protestations et réserves par LRAR auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la réception, afin de permettre la conservation des recours contre ce dernier (article L133-3 du code du commerce).

9. CONTACT ET SERVICE APRÈS-VENTE. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos services en vous connectant sur la page www.adsei.re espace support ou par téléphone au 0262 39 95 57.

10. RÉTRACTATION. Le droit de rétractation est de 14 jours à compter de la réception du bien ou de la date de conclusion du contrat de service pour les professionnels qui (article L121-16-1 du Code de la consommation) ont moins de 5 salariés dans l'entreprise et si l'objet du contrat n'est pas dans le champ d'activité principale de l'entreprise.

11. GARANTIE. Lorsqu'un souci se pose avec un matériel, nous vous invitons à prendre contact avec notre service SAV notamment en vous rendant sur notre site Internet ou par mail à l'adresse support@adsei.re : - vous Bénéficiez d'un délai de minimum 1 an à compter de la délivrance du bien pour agir, des délais plus longs de 2 à 5 ans sont mentionné sur la facture – le constructeur/réparateur agréé Pourra choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve de certaines conditions de coût prévues par l'article L.217-19 du Code de la consommation. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus : Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés de la chose vendue prévue (article 1641 du Code civil). Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (article 1644 du Code civil). Garantie légale de conformité (Code de la consommation) Cette garantie vous permet d'obtenir de choisir entre la réparation et le remplacement du bien et en cas d'impossibilité, d'obtenir le remboursement ou de garder le bien et se faire restituer une partie du prix. La mise en œuvre de cette garantie se fait sans frais pour vous. Article L217-3 : Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5. Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de un an minimum à compter de celle-ci. Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte,

effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur. Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité. Article L217-5 I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants : 1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ; 2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ; 3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ; 4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ; 5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ; 6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.(…) Article L217-13 : Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois. Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur. Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus (Code civil) Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l’usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l’acheteur ne l’aurait pas acquise, ou n’en aurait donné qu’un moindre prix, s’il les avait connus. Article 1644: Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. Article 1648 alinéa 1er : L’action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l’acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

11.2. Garanties commerciales Toute garantie commerciale s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues aux articles L217-1 à L217-32 du code de la consommation , et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

11.3. Garantie commerciale constructeur. Certains constructeurs proposent une garantie spécifique (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique). Notre Société ne pourra être tenue pour responsable d’une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie.

NOS SERVICES. Exclusions : Notre Société ne garantit pas les dommages d'origine externe (chocs, casse …), ceux consécutifs à une utilisation non conforme des produits ou à une modification ou une transformation des produits ; Les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par Notre Société ou le constructeur. Ne sont pas couvert non plus les défauts liés à une utilisation dans un environnement corrosif (oxydation … par exemple lié à un taux d'humidité trop élevé par rapport aux conditions standard d'utilisation : environnement très humide, matériel utilisé en bord de mer …) Ces constatations sont à la charge du réparateur agréé à la Marque, et ne sont pas négociables/discutables (cela fait parti des conditions générales d'utilisation)

12. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ. Les marchandises qui vous seront livrées et facturées resteront la propriété de Notre Société jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement intégral de la somme pourra entraîner la revendication des marchandises par Notre Société, la restitution étant immédiate et les marchandises livrées à vos frais, risques et périls. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages que vous pourriez occasionner restent à votre charge.

13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS. Notre Société recueille des informations vous concernant lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion d'opérations promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi d'informations et offres promotionnelles de la part de ADS EXPERTIS EINFORMATIQUE, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option page Mon Compte / Gérer mes abonnements Newsletter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV. Les opérations de prospection relatives à des biens et produits analogues se fondent sur l'intérêt légitime de notre Société. Les autres opérations de prospection se fondent sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont les services de notre Société, nos sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à en recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matière commerciale. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de données vous concernant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dpo@adsei.re. Votre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de client. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment lorsque les traitements de données personnelles mis en œuvre se fondent sur celui-ci. Le consommateur est informé de la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.